
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Séance conjointe : ALAC et le conseil de la GNSO
Mercredi 9 mars 2022 – 16h30 à 17h30 AST

MICHELLE DESMYTER: Bonjour et bienvenue à cette séance conjointe ALAC et conseil de la GNSO, je suis Michelle DeSmyter, je suis la responsable de cette séance.

Veillez noter que cette séance est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues par l'ICANN.

Au cours de cette session les questions et commentaires soumis dans le chat ne seront lus à voix haute que s'ils sont présentés sous la forme appropriée, comme indiqué dans le chat. Je lirai les commentaires et questions à haute voix pendant le temps fixé par le président ou le modérateur de cette session.

L'interprétation pour cette séance comprendra l'anglais, le français et l'espagnol. Cliquez sur l'icône d'interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue dans laquelle vous écouterez dans cette réunion.

Si vous souhaitez prendre la parole, veuillez lever la main dans la salle Zoom et à l'appel de votre nom par l'animateur de la séance, veuillez ouvrir votre micro et prendre la parole. Avant de prendre la parole, assurez-vous d'avoir sélectionné la langue dans laquelle vous allez vous exprimer dans le menu d'interprétation. Indiquez votre nom pour l'enregistrement et la langue dans laquelle vous allez vous exprimer si vous parlez une autre langue que l'anglais. Au moment de parler, veuillez

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

à mettre en sourdine tous les autres appareils et notifications. Parlez clairement et à un rythme raisonnable pour permettre une interprétation précise de vos propos.

Cette session comprend une transcription automatique en temps réel.

Nous vous demandons de vous inscrire sur Zoom en utilisant votre nom et votre prénom. Si vous ne le faites pas, vous serez renvoyé de la séance, si vous ne pouvez pas être identifié.

Je vais donner la parole à Justine.

JUSTINE CHEW:

Merci beaucoup. La bienvenue devrait être faite par Maureen Hilyard et Philippe Fouquart, donc je vais donner la parole à Maureen.

MAUREEN HILYARD:

Merci beaucoup, Justine. D'abord je voudrais remercier la GNSO, son équipe, qui a organisé cette réunion, qui nous a invités. Ça fait longtemps que nous n'avons pas eu une séance bilatérale de ce type. Je sais que tout le monde est intéressé par ce type de réunion et que cela est fait au nom de l'ICANN.

Nous sommes donc heureux d'avoir Justine, Cheryl Langdon-Orr. Et je suis très impatiente de voir les discussions que nous allons avoir pendant cette réunion.

Merci à tous et je vous donne la parole, Philippe.

PHILIPPE FOUQUART: Merci, Maureen. Je vais commencer par dire que ça fait bien longtemps que je ne prends pas la parole ici dans cette réunion conjointe. Vous savez que la GNSO aime beaucoup travailler avec la communauté d'ALAC et participer au processus d'élaboration de politique. Donc nous vous remercions pour votre participation. Nous avons besoin de davantage d'interactions de ce type dans ces temps de réunions virtuelles. Par conséquent c'est une bonne occasion de fournir une mise à jour.

Nous remercions Justine, aussi, vous êtes la liaison d'ALAC Justine, donc nous remercions tous ceux qui participent directement aux PDP, il s'agit d'une petite équipe à l'EPDP, merci aussi à la communauté d'ALAC dans son ensemble.

JUSTINE CHEW: Merci Maureen, merci Philippe. Je suis Justine Chew, je suis la liaison du comité consultatif d'At-Large auprès du conseil du soutien au conseil de la GNSO. Et donc c'est un plaisir aujourd'hui de modérer cette séance.

D'abord, maintenant que Maureen et Philippe ont introduit cette réunion, je dirais que c'est une séance de travail entre ALAC et le conseil de la GNSO. C'est un recommencement de ce que, j'espère, sera de nombreuses conversations entre nos deux groupes. Nous espérons que cela va avoir lieu à travers plusieurs séances dans les réunions futures de l'ICANN et pendant le travail intersession entre nos réunions.

Les deux groupes ont choisi de faire cette réunion sur Zoom, sous le mode de webinaire. Comme c'est une séance de 60 minutes seulement,

je vais être très stricte de façon à ce que tous les intervenants et les commentateurs puissent intervenir.

Par conséquent, je vais donner la priorité aux personnes qui ont été identifiées pour participer à cette réunion et nos collègues, et donc aux points de l'ordre du jour que vous voyez ici, de A à D, points numéro 4 qui sont les thèmes de conversation.

Nous allons essayer de prendre les commentaires et les questions à la fin de la réunion.

Bien, si vous pouvez écrire vos questions, vos commentaires dans la partie destinée aux questions, en indiquant de quoi il s'agit. Et si vous avez une question, s'il vous plait, dites-nous à qui elle est destinée. Merci.

Nous passons maintenant aux thèmes de conversations. Alors le thème 4-a, il s'agit du système normalisé d'accès et de divulgation, le SSAD. Il s'agit aussi de l'évaluation de la conception opérationnelle de ce système. Ici vous voyez beaucoup d'acronymes.

Alors, pour vous donner une petite idée, je vais vous expliquer de quoi il s'agit. Depuis que la protection des données personnelles a été mise en œuvre par l'Union Européenne, l'ICANN a mis en place un système pour rédiger des données d'enregistrement pour les noms de domaine, pour faciliter l'accès à ces données non publiques aussi par les demandeurs légitimes, comme par exemple les forces de l'ordre, les avocats qui travaillent dans le domaine de la propriété intellectuelle, les chercheurs dans le domaine de la cybersécurité, cela nous amène à ce que l'on

appelle le système pour l'accès et la divulgation normalisée, et il s'agit du SSAD. C'est un système qui envoie les demandes pour les noms de domaine non publics et pour l'enregistrement de données de ces noms de domaine.

Et le rapport final de la GNSO et le processus d'élaboration de politique accéléré qui travaillent là-dessus, et la phase 2 de cet EPDP qui travaille là-dessus, vu le nombre de ressources et vu la complexité de cette question de recommandation de politique du SSAD, le conseil d'administration de l'ICANN a décidé qu'on allait mettre en place une ODP, c'est-à-dire une étape de conception opérationnelle pour informer le conseil, pour savoir si ces recommandations vont dans l'intérêt de la communauté de l'ICANN ou pas. Cet ODP est dirigé par l'ICANN Org.

Et, le 25 janvier de cette année, l'ICANN Org a présenté le document qui s'appelle évaluation de la conception du SSAD. Cette évaluation est une base préliminaire pour que le conseil de la GNSO fasse ses consultations auprès du conseil d'administration. Il y a eu un appel le 27 janvier entre le conseil d'administration et le conseil de la GNSO, il y a eu des conversations entre les deux conseils, qui ont eu lieu hier également.

Et je suis ravie de dire que le conseil de la GNSO s'est réuni aussi il y a quelques heures de façon à ce que nous ayons une mise à jour à vous présenter.

Dans ce contexte, je vais inviter Sébastien Ducos, qui est à la tête de cette petite équipe du conseil de la GNSO, qui va nous parler et répondre aux questions posées par ALAC, à savoir comment le conseil va pouvoir

avancer dans ce sens et va pouvoir répondre aux préoccupations présentées par le conseil d'administration.

Sébastien, vous avez la parole.

SÉBASTIEN DUCOS:

Merci, Justine. Bien, vous nous avez donné une petite synthèse du travail réalisé en 5-6 ans, et je dois répondre en quelques secondes, je pense.

Alors, nous avons formé une petite équipe au sein du conseil de la GNSO. Et vu la complexité de ce thème et la quantité de travail qui avait été fait au préalable, nous avons pensé que cette petite équipe devait être faite par les membres qui avaient fait une partie de ce travail, qui avaient participé à la phase 2 de l'EPDP. Et nous leur avons demandé de nommer quelqu'un, une personne qui serait un expert en thèmes pour ne pas réinventer la roue, un expert dans ce domaine.

Donc, comme vous l'avez dit, on nous a donné la responsabilité de transférer les préoccupations du conseil et nous avons dû aussi réviser l'évaluation de la conception, l'ODA, pour répondre à certaines questions pour des choses, des incohérences qui existaient au niveau des recommandations, telles que nous les comprenons et qu'elles avaient été interprétées pour ajouter les points manquants.

Cette révision a été faite, on a analysé les questions du conseil d'administration et on a essayé d'y répondre. Ce travail vient de commencer, nous nous sommes réunis seulement à deux reprises. Et, chacun dans son coin, on essaye de réunir des informations pour

répondre à certains points de clarification qui nous ont été envoyés. On a envoyé cela à l'équipe de l'ODP la semaine dernière.

Donc je ne veux pas rentrer trop dans les résultats du travail de cette petite équipe, parce que nous en sommes seulement au début de notre travail.

Voilà, d'après les commentaires que nous avons vus, ou reçus, je crois qu'on peut dire que tout le monde comprend qu'il s'agit d'une question difficile, une question à laquelle il est difficile de répondre ; l'évaluation de la conception, l'ODA, doit avoir tous les éléments pour pouvoir ensuite, pour permettre qu'une décision claire soit prise.

Vous savez que c'est un exercice difficile et cher en plus.

Donc je pense que nous avons besoin d'y réfléchir et nous en parlerons au sein de notre petite équipe.

Donc Justine a mentionné le fait que nous avons parlé de cela lors de la réunion du conseil d'administration, aujourd'hui. Et, un des thèmes qui revient et qui a été débattu le 27 janvier, lors de cet appel entre la GNSO et le conseil d'administration, c'est l'idée d'avoir un pilote qui n'a pas encore été défini pour le moment. Ça reste un point d'interrogation.

Ce pilote pourrait tester des hypothèses. Ça dépend avec qui on parle, les différents intérêts de la communauté. Il y a des points de vue sur quoi devrait porter ce pilote, ce qui devrait être testé.

Donc la petite équipe a continué à travailler là-dessus, c'est un des sujets qui a été débattu. Il y avait des préoccupations au niveau du

conseil d'administration, il y avait des préoccupations au niveau du conseil d'administration, que vous avez soulevées également, Justine.

Je pense que la petite équipe est préoccupée aussi. Nous savions que ça allait être un projet énorme, mais je ne pense pas qu'on avait compris à quel point ce serait un projet d'envergure. Il y a des questions qui restent posées et non résolues, sur la durabilité de ce projet tel qu'il a été présenté et notamment au niveau financier, au niveau de l'utilisation. Ce sont vraiment des questions importantes qui doivent être résolues.

Donc nous avons ciblé une date limite, le mois de mars, pour revenir vers le conseil d'administration. Et, en avril revenir aussi auprès du conseil de la GNSO et voir ce que l'on peut approuver, comment on peut avancer.

Donc c'est vraiment serré comme calendrier. Nous avons déjà plusieurs réunions prévues, deux réunions par semaine pour faire un maximum de travail et voir comment nous pouvons avancer. Et je vous tiendrai au courant.

JUSTINE CHEW:

Merci beaucoup, Sébastien. J'aimerais noter que la petite équipe a, en effet, des membres en dehors du conseil de la GNSO, y compris des membres de l'ALAC. Donc je vais demander à notre représentant de l'ALAC, Alan Greenberg, de s'exprimer à ce sujet. Et Hadia également est membre suppléante. Je vois que Hadia a levé la main, nous allons lui donner la parole.

HADIA ELMINIAWI: Merci beaucoup. Et bien, pour moi, ce qui est un petit peu inquiétant de ce que nous avons découvert, c'est au niveau de la mise en œuvre, le calendrier de la mise en œuvre. Cela prendrait entre 5 et 6 ans. Pour moi, ça pose vraiment un problème. Pas seulement le coût.

Parce qu'on se pose vraiment la question suivante : est-ce qu'on aurait besoin de ce système dans 6 ans si nous pouvons vivre sans ce système pendant 6 ans ? Est-ce qu'il ne sera pas obsolète dans 6 ans ? Est-ce qu'on peut l'adapter assez pour gérer les changements qui vont arriver durant ces 6 années ?

Donc c'est vraiment ce calendrier de mise en œuvre qui me pose problème. Nous avons des processus de développement des politiques avec des mises en œuvre qui prennent de deux à trois ans. Mais si on parle d'un outil qui va être utilisé, c'est différent. Même 3 ans ça représente trop de temps. Mais 6 ans, ça me paraît vraiment problématique.

JUSTINE CHEW: Oui, je pense que la petite équipe va prendre cela en compte et prend note. Alan, vous voulez prendre la parole ?

ALAN GREENBERG: Brièvement. Je crois que Sébastien a fait un résumé de la situation. Ce qui est intéressant, dans les questions qui sont posées, c'est : est-ce qu'on croit qu'il y a assez d'informations dans la phase ODA d'évaluation de la conception opérationnelle.

Clairement, il y a un gros niveau d'insatisfaction. Et, personnellement, je pense que l'équipe ODA a fait beaucoup de travail. Et, c'est surprenant, mais il y a eu beaucoup d'omissions, malgré tout ce travail de réalisé. Et cela n'est pas satisfaisant.

Peut-être qu'il y a une limite de temps, je ne sais pas, ils n'ont pas eu assez de temps. Mais ça va être vraiment difficile si on décide d'avancer avec ce projet. Ça va être difficile pour la mise en œuvre et ça mettre peut-être plus longtemps que prévu, parce qu'il y a des lacunes et peu de spécificités dans la phase d'évaluation.

La position de l'ALAC c'est qu'on ne devrait pas accepter ce projet.

JUSTINE CHEW:

Merci beaucoup, Alan. Donc bonne chance à la petite équipe. Nous espérons qu'on entendra parler de plus de développement d'ici peu. Très bien.

Donc avançons maintenant à la prochaine thématique sur les procédures ultérieures de l'ODP, de l'étape de conception opérationnelle. Nous allons rapidement passer au prochain intervenant qui va nous parler des procédures ultérieures. Il va se présenter lui-même, mais les procédures ultérieures, SubPro, c'est ce qui va être appliqué à la prochaine série éventuelle de gTLD. Donc, après une période de 5 ans de développement de politique, le conseil de la GNSO, en mars 2021, il y a 1 an, a soumis ses recommandations au conseil d'administration de l'ICANN et le conseil d'administration de l'ICANN et SSAC ont demandé une étape de conception opérationnelle, ODP, au

niveau des procédures ultérieures, SubPro, donc plus de délibérations sur SubPro. Et l'ODP est géré par l'ICANN.

Donc je vais maintenant donner la parole à Jeff Neuman qui est donc la liaison du conseil de la GNSO auprès de l'ODP des procédures ultérieures. Donc, Jeff, veuillez s'il vous plait répondre aux deux questions de l'ICANN : est-ce que le conseil pourrait nous fournir donc une mise à jour sur le processus d'ODP SubPro, y compris les questions débattues avec l'équipe ODP SubPro de l'organisation ICANN, et qu'est-ce que le conseil de la GNSO effectue dans le cadre du processus ODP pour gérer les problèmes qui pourront se poser lors de la prochaine série de gTLD.

JEFF NEUMAN:

Merci beaucoup de m'avoir invité à présenter. C'est une bonne chose, c'est essentiel que nous communiquions de cette manière, pour que nous comprenions sur quoi chacun travail

Je vous ai écouté, Justine, vous avez tant travaillé à SubPro, et c'est très bien d'avoir maintenant ces débats, vous avez présenté la situation, c'est excellent.

Ce que je rajouterais, par rapport à ce qu'il s'est passé déjà pour l'ODP, pour cette étape de conception opérationnelle, nous avons deux ensembles de questions à l'équipe GDS de l'ICANN qui travaille à cela. Donc c'est l'équipe, en fait, ODP avec Lars Hoffman et Karen Lentz, qui ont fait beaucoup déjà, avec leurs équipes respectives.

Donc nous avons des questions sur confirmer certains points qui faisaient partie de diverses recommandations de SubPro, des questions de confirmation, il y avait des suppositions faites par l'ICANN, qui n'étaient pas toujours, selon nous, alignées par rapport à l'équipe de travail SubPro, donc nous avons fournis les réponses.

Et nous venons de recevoir, il a de cela 2 semaines, l'ensemble des questions numéro 2. Et cet ensemble numéro 2 a été beaucoup plus difficile à gérer, je dois dire, en ce sens que cela requérait plus de conversations autour du conseil de la GNSO, notamment sur le soutien aux personnes déposant des dossiers de candidature.

La question de processus qui se posait c'est qu'il y a des recommandations pour le soutien aux candidats, mais je pense que cela ne rentre pas dans le cadre de la mise en œuvre. Et donc on nous posait des questions, au conseil de la GNSO, sur ce qu'on avait l'intention de faire pour que cela fonctionne bien au niveau de l'IRT, par rapport à d'autres types de mécanismes.

Donc, selon eux, ce sont des points qui sont plus des points de développement de politique que de mise en œuvre. Donc on peut se poser la question : pourquoi est-ce que cela compte tant ?

Et bien, lorsqu'on a une équipe de révision de la mise en œuvre, et bien cela est contrôlé ou plutôt supervisé par le personnel de l'ICANN. Et la responsabilité de la mise en œuvre, c'est l'ICANN qui l'a, pas la communauté. Et la communauté donne son avis, mais c'est l'ICANN qui fait la mise en œuvre.

Donc entre les lignes des questions, si l'on veut, c'est est-ce que le conseil de la GNSO veut laisser tous ces points de soutien aux candidats au niveau de l'IRT et de l'ICANN ? Donc on a débattu de cela plusieurs fois en février, et il y a de cela quelques heures durant la réunion du conseil de la GNSO.

Je ne peux pas parler au nom du conseil de la GNSO, j'aimerais vous donner une mise à jour, et n'hésitez pas, les membres du conseil, à prendre la parole si je dis des choses inexactes. Mais ce qu'on a dit c'est que, quel que soit la classification, soit développement de politique soit mise en œuvre, ce qui est clair c'est qu'il y a du travail à faire sur ces points, sur le soutien aux candidats déposant des dossiers pour de nouveaux gTLD. Il y a des difficultés qui sont flagrantes, il y a des mécanismes de prévisibilité, il y a des modifications qui sont nouvelles. Et donc je crois qu'en tant que communauté, nous savons ce qui doit être effectué.

Donc le conseil de la GNSO explore, pour le moment, des manières pour faire ce travail maintenant, pour que ce travail soit effectué et qu'on n'attende pas que toutes les recommandations soient approuvées par le conseil d'administration.

Donc on n'a pas encore décidé d'un mécanisme officiel pour ce faire. Le conseil continue à débattre, mais il y a un principe. Et je pense que le conseil est d'accord avec cela. Et je devrais mentionner, je ne vois pas le chat pour le moment, mais poster un lien s'il vous plait de l'ensemble des questions numéro 2 et des réponses tel que nous rédigeons tout cela. Il y a un libellé qui tente de résumer mon travail, ce n'est pas

quelque chose qui est inscrit dans le marbre et nous pouvons tout à fait modifier ce libellé. Mais, à la base, je pense personnellement que ces directives pour ces débats à venir doivent permettre d'assurer que le débat se concentre bien sur les points à aborder, sur les recommandations finales dans le rapport final SubPro, accepté par le conseil de la GNSO.

Et j'essaye, ce n'est pas à l'écran, j'essaye de m'en rappeler, c'est avec toute la communauté.

Donc nous savons que le soutien aux candidats est très important, et c'est important pour le GAC et pour d'autres membres dans la communauté aussi. Donc, quels que soient les mécanismes que nous voulons adopter, en visant à ce qu'ils soient inclusifs, notre objectif est d'essayer de fournir davantage de conseils à l'équipe de l'ODP de façon à ce qu'elle puisse mieux évaluer les coûts du programme.

Je pense que tout ce travail va être très utile. Voilà. Je pourrais continuer à parler, mais je serais aussi ravi de répondre à vos questions. Donc je m'arrête ici et s'il y a des questions, dites-le-moi.

JUSTINE CHEW:

Nous allons répondre aux questions à la fin, si vous le voulez bien. Nous essayons de respecter l'ordre du jour.

Je vais demander à Jonathan Zuck de prendre la parole puisqu'il est dans ce groupe des SubPro.

JONATHAN ZUCK :

Oui, je sais, Justine, que vous essayez de respecter l'ordre du jour, donc je n'ai pas vraiment la nécessité ici d'intervenir.

Je dirais qu'ALAC est une des parties qui pensent qu'il y a des questions de politique qui restent en jeu. Hadia et moi avons présidé des séances concernant ces questions, les décisions de politique vont avoir un impact sur le type de mise en œuvre que l'on va mettre en place.

Donc il y a une série de questions ici auxquelles il faut répondre. Et ce sont les personnes qui sont dans la partie politique qui devraient y répondre avant de mettre cela entre les mains du personnel, pour voir comment on va y répondre.

Donc je ne pense pas que ce soit ici important de continuer à en parler. Je crois qu'ici la communauté verra ensuite quels sont ses objectifs.

JUSTINE CHEW:

Merci, Jonathan. Je vais remettre ma casquette de membre du groupe des procédures ultérieures, je vais vous demander si vous considérez la possibilité de faire participer ALAC à ce dialogue sur les génériques fermés. Voilà. Est-ce que vous pouvez répondre, ou en tout cas le considérer.

Et en attendant, nous allons passer au point suivant de notre ordre du jour. Donc l'atténuation de l'utilisation malveillante du DNS. Nous savons que c'est encore un thème très important pour la communauté de l'ICANN en général. Et, en tant que membre je suis personnellement considérée comme nouvelle au sein de l'ICANN. Je me rappelle qu'en novembre 2019 il y avait un cadre pour affronter les problèmes

d'utilisation malveillante du DNS, et c'était une initiative venant de certains bureaux d'enregistrement et titulaires de noms de domaine. L'objectif était d'affronter les utilisations malveillantes du DNS. Et ils avaient spécifié, dans un document qu'ils avaient présenté, que l'utilisation malveillante du DNS pouvait avoir 5 différents aspects : le malware, le botnet, le phishing, le pharming, le spamming, le pourriel lorsque c'est utilisé pour une utilisation malveillante du DNS.

Le document présenté est ici affiché sur l'écran, si vous voulez vous pouvez le regarder. Et je crois qu'il y a eu 59 signataires ici pour ce cadre de travail.

Depuis lors, il y a eu des questions qui ont été posées sur ce cadre de travail, est-ce qu'il est suffisant pour réduire les types d'utilisation malveillante qui ont été définis dans ce cadre. Et puis des conversations concernant l'utilisation malveillante du DNS que nous avons eues à l'époque. Il y a eu des initiatives qui ont été mises en place et qui continuent à l'être par différentes parties de la communauté de l'ICANN et à l'extérieur de la communauté de l'ICANN. Et je dirais qu'on peut dire que ces tentatives visent toutes à répondre à des questions comme par exemple : qu'est-ce que l'utilisation malveillante du DNS et comment résoudre ces questions liées à l'utilisation malveillante du DNS.

Le conseil de la GNSO a mis en place une petite équipe de conseillers en octobre 2021 pour voir quelles seraient les prochaines étapes potentielles concernant l'utilisation malveillante du DNS.

Donc notre prochain intervenant va être Mark et Paul qui sont à la tête de cette équipe que je viens de mentionner, qui travaille sur l'utilisation

malveillante du DNS. Et les questions qu'ALAC voulait poser à Mark et Paul étaient : le conseil a-t-il décidé des prochaines étapes concernant l'abus du DNS, comment le conseil pourrait-il prendre en compte les contributions et les efforts d'autres parties de la communauté sur ces prochaines étapes. Et le conseil sera-t-il en mesure de partager une mention de son plan et de son calendrier pour ces prochaines étapes. Ce sont les questions.

Mark ou Paul, qui veut commencer ?

MARK DATYSGLED:

Merci beaucoup, Justin. Paul n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui, il a un engagement ; je ferai de mon mieux pour répondre à sa place au nom de notre petite équipe.

Je ne vais pas répéter ce que j'ai dit dans d'autres séances aujourd'hui, je vais m'en tenir aux questions posées.

Nous avons des formes de sensibilisation pour différentes communautés et unités constitutives, SO et AC, et nous espérons connaître leur sentiment sur ce sujet. Donc c'est quelque chose que nous sommes en train de faire. Nous avons reçu des résultats au mois de mars et nous essayons de voir comment avancer.

La perspective est que nous n'avons pas pu faire énormément de progrès concernant la définition. L'équipe qui travaille avec d'autres questions liées aux processus politique de l'ICANN, tout cela affecte les résultats de notre travail.

Mais il va y avoir certaines choses que cette communauté de personnes très intelligentes, bien placées dans différentes structures et dans différents endroits, donc il doit y avoir des moyens pour que ces personnes puissent arriver à minimiser ce problème, à rendre ce problème moins dangereux.

Donc quelles sont les étapes que nous pouvons mettre en place du point de vue de la politique pour essayer d'améliorer cette situation ?

Nous avons analysé différentes choses, nous ne voulions pas créer un nouveau PDP, qui allait prendre de nouveau 10 ans et qui serait tout à fait inutile, ça n'aiderait personne. Donc on voulait voir comment on pouvait aider les gens du commun. Donc ce que nous avons essayé de voir c'était : comment la communauté peut nous aider à parvenir à des questions sur lesquelles nous allons pouvoir nous focaliser de façon à travailler et à y répondre.

Donc comment est-ce que certains engagements, les contrats par exemple, peuvent-ils être mis en œuvre ? Certaines petites questions, certains aspects. Ce serait très utile au niveau politique, on verrait des progrès. Il y a des gens pleins de bonnes intentions. Au niveau des codes géographiques, il y a des bureaux d'enregistrement, des opérateurs de registre qui essaient de mettre en place en fonction de leurs responsabilités, mais nous avons besoin d'actions politiques plus concrètes pour être sûrs que nous faisons des progrès.

Donc voilà, c'est ce que nous demandons à la communauté de nous aider dans ces domaines. Et notre première intention est d'obtenir des résultats à la fin du mois de mars, résultats que nous allons analyser

avec le personnel de l'ICANN. Et je pense qu'à ce point-là nous aurons une bonne base.

S'il y a un consensus général de la part de la communauté sur certains thèmes spécifiques, à ce moment-là nous allons pouvoir avancer.

Si nous voyons qu'il y a trop d'avis différents, nous allons devoir à nouveau reprendre les discussions pour voir comment nous centrer dans nos discussions.

Je pense que vous en entendrez davantage parler lors de la prochaine réunion, je l'espère. En attendant, nous encourageons tout le monde à nous fournir leurs opinions, leurs suggestions, leurs commentaires. Vous pouvez nous envoyer des impressions, des idées sur la façon dont on pourrait travailler. N'hésitez pas à envoyer toutes ces questions. Nous essayons de résoudre le problème et nous ne voulons pas créer un nouveau problème.

En tout cas merci, j'espère que je n'ai pas pris trop de temps, et je suis ravi d'avoir pu prendre la parole ici. Merci.

JUSTINE CHEW:

Merci, Mark. Jonathan, est-ce que vous voulez intervenir ?

JONATHAN ZUCK :

Vous voulez à nouveau que je sois bref ? J'ai déjà été bref.

JUSTINE CHEW : Vous pouvez refuser de prendre la parole.

JONATHAN ZUCK : Merci beaucoup, Mark. Je dirais que la communauté d'At-Large a travaillé, à Montréal, sur ce thème, a commencé à travailler. Ça a été un peu une frustration en général à l'époque. On avait du mal à définir cela. Ensuite il y a eu des séances spécifiques qui visaient à comprendre dans quels secteurs les contrats n'étaient pas suffisants, et on a continué à trouver des questions controversables, parce que tout ce qui est lié aux contrats entraîne des changements au niveau de la conformité, au niveau des différentes pratiques.

Donc toutes ces initiatives que vous avez mentionnées sont très, très positives. Au niveau de la communauté, de la GNSO, nous devons voir qui peut faire quoi. Quelles sont les prochaines étapes, quel est le cadre que l'on doit installer pour l'utilisation malveillante du DNS. La GNSO et ALAC doivent commencer à investir dans le domaine de la technologie de la protection, lorsqu'elle est disponible.

Donc quand on entend le conseil de la GNSO et le conseil d'administration qui nous disent : dites-nous ce que nous pouvons faire spécifiquement, et bien nous devons faire notre travail. Nous ne l'avons pas fait encore. Nous devons travailler pour essayer de voir comment, en tout cas théoriser, voir ce qui peut être fait.

Moi, j'aimerais que la chambre des parties contractantes parle de la conformité des contrats et résolve ce problème. C'est quelque chose dont on continue à débattre. Mais il y a des exemples de bureaux

d'enregistrement et de parties contractantes dans lesquels on a des abus de DNS, des utilisations malveillantes très élevées, on a des cas dans lesquels on pourrait regarder le contrat et voir ce qui peut être fait pour lutter contre cette utilisation malveillante du DNS.

Donc il s'agit de voir quelle est la vérité ici dans cette question. On peut faire pression pour changer les contrats, modifier les contrats par exemple. Voilà, nous faisons de notre mieux pour faire notre propre évaluation. Nous pensons qu'une bonne coopération avec vous va permettre de faire avancer les choses dans le processus d'évaluation de politique de la GNSO, tout ce qui est lié directement au conseil d'administration aussi, parce que je pense qu'il y a des pressions au niveau des parties contractantes. Mais cela peut ou risque de ne pas correspondre aux responsabilités de l'ICANN.

La GNSO a un rôle à jouer pour développer le cadre volontaire des identificateurs, par exemple les identificateurs de confiance. Nous devons voir comment on peut mettre en place des programmes qui vont être efficaces. C'est une manière de commencer à travailler. Nous avons reçu votre lettre avec ces questions, nous allons faire de notre mieux pour y répondre et je dirais que nous avons du pain sur la planche pour y répondre.

MARK DATYSGLED :

Merci, Jonathan, merci Justine et merci à toute la communauté de l'ALAC.

JUSTINE CHEW: Je sais qu'il ne reste pas beaucoup de temps, environ 15 minutes. Donc nous allons maintenant passer au prochain point. Les priorités de la GNSO pour 2022. Et je vais donc inviter Philippe Fouquart, Sébastien Ducos et Tomslin à parler de ces priorités pour la GNSO.

PHILIPPE FOUQUART: Merci, Justine. Je vais m'exprimer en français.

Donc merci encore, Justine pour cette opportunité. Donc on a vu 3 sujets d'actualité pour ALAC, je ne vais pas y revenir, ça fait partie des priorités pour la GNSO, naturellement.

Conscient du temps, je vais juste dire un mot sur le reste, on les a abordés lors du webinaire de début de réunion et j'encourage tout le monde à participer à ce genre de webinaires qui ont vocation à compenser l'absence de la journée du dimanche que l'on avait, la revue de toutes les activités en cours.

Donc on a trois groupes de travail en cours qui font partie des priorités 2022. Naturellement le groupe de travail sur les IDN, les noms de domaine internationalisés, celui sur les mécanismes de protection des droits curatifs des OIG, et le groupe de travail sur le transfert des noms de domaine, auquel vient s'ajouter une Scoping Team, en anglais, sur la précision des données WHOIS.

Voilà un peu pour le panorama global des activités en cours à la GNSO et sous les auspices du conseil.

J'ajouterais à ça les activités qui relèvent de la phase d'implémentation à laquelle un certain nombre de membres de la GNSO sont impliqués, je pense à la phase 1 de l'EPDP qui est en implémentation et la préparation qu'on a sur le vote du conseil sur la phase 2 A.

Plus généralement, s'agissant des priorités 2022, je pense qu'il est important d'insister sur le travail qu'on mène, vous l'avez vu, sur le SSAD avec le board dans le cadre des ODP et plus généralement la phase qui suit l'approbation par le conseil des recommandations. C'est quelque chose que l'on constate et qui nécessite beaucoup d'interactions, avec le board ou même avec vous-même via les small team. C'est une tâche peut-être un peu ingrate au sein où elle n'est pas emblématique d'un sujet majeur, mais par contre elle est indispensable à l'implémentation. C'est un peu une évidence que de dire cela. Et donc on va s'atteler pour une grande part de nos activités en 2022, à contribuer, par les discussions avec le conseil d'administration, par les travaux avec le staff d'équipe GDS, auquel Jeff faisait référence tout à l'heure, à améliorer à la fois la mise en œuvre des différents sujets mais également l'amélioration de l'EPDP lui-même en examinant, comme ça pu être fait par le passé sur l'EPDP 3.0, sur la procédure de développement des politiques, si un certain nombre d'améliorations pourraient être apportées.

Voilà en gros pour les priorités 2022, et puis je vais me tourner vers Sébastien et Tomslie pour voir s'ils ont des choses à ajouter.

SÉBASTIEN DUCOS: Je vais intervenir en français aussi pour dire que, Philippe, ton résumé est très bon. Merci.

JUSTINE CHEW: Tomslime ? Vous avez quelque chose à rajouter ?

TOMSLINE SAMME-NLAR : Non, je n'ai rien à rajouter, merci beaucoup.

JUSTINE CHEW: Merci, très bien. Donc puisque nous n'avons pas beaucoup de temps restant, je vais donner la parole à Cheryl Langdon-Orr, qui est à la tête du sous-groupe de priorisation pour l'OFB, et elle va nous présenter les priorités de l'ALAC pour 2022 pour la participation et l'engagement des membres. Cheryl, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR : Oui, donc je serai très brève pour qu'on puisse répondre à des questions.

Pour m'assurer que vous compreniez bien la situation, l'ALAC et son leadership régional, depuis Mexico, ont des indicateurs de performance en place et font beaucoup pour la participation. Il y a des attentes pour la participation des membres. Nous avons une deuxième révision organisationnelle d'At-Large. Et donc il y a des recommandations très spécifiques que nous avons eues et mises en œuvre, en termes de participation, d'efficacité de nos membres. D'un côté les structures At-

Large, les ALS, et Alan Greenberg va vous dire quelque chose à ce sujet, et les membres individuels, en d'autres termes non affiliés à des structures ALS en tant que telles, et ce dans leur région.

Il y a eu diverses approches à ce sujet et cela a été mis en œuvre et cela fait partie de nos priorités pour 2022. Donc je pense maintenant donner la parole à Alan Greenberg.

ALAN GREENBERG:

Oui, j'en ai fait quelques diapos. Nous allons passer à la prochaine diapo. Diapo suivante s'il vous plaît. Très bien, merci.

Donc, lorsqu'At-Large a été créé en 2002, le concept des ALS, des structures At-Large a été créé. Il y avait un processus où ces ALS pouvaient se joindre, ces organisations sur le terrain pouvaient se joindre en tant que structures At-Large, ALS. Nous en avons 250 dans 105 pays et territoires.

Pourquoi ont-elles été créées, quel était ce concept qui date de 2002 ? C'est un petit peu perdu dans l'histoire, mais si vous regardez les textes statutaires, il est très clair que la raison pour laquelle nous avons ce concept de structures At-Large c'est parce que ces organisations qui existent dans le monde entier ont des membres et la plupart de ces membres connaissent mal l'ICANN, et même At-Large. Et certains ne s'en préoccupent pas.

Mais parmi ces personnes qui s'intéressent à l'internet, et parmi ces membres d'ALS, il va y avoir des membres qui vont s'intéresser obligatoirement à l'ICANN.

Diapo suivante.

Donc jusqu'à présent, nous avons eu ces structures At-Large, ALS, et la plupart de nos contacts avec les ALS c'était avec un représentant nommé auprès d'At-Large, qui avait une obligation de communiquer les informations aux membres et d'être un conduit d'informations. Et, dans beaucoup de cas, cela ne s'est pas fait. Donc ce qu'on essaye de faire maintenant, c'est que pour chaque organisation ALS que nous avons, nous ayons un véritable passage d'informations pour qu'ils connaissent mieux l'ICANN.

Nous allons avoir des communications ciblées, sans acronymes de l'ICANN, sans trop de jargon, avec la langue utilisée dans ces pays. Et, ce que nous voulons cibler sur ces milliers de membres d'ALS, nous espérons avoir un certain nombre de personnes qui deviennent de nouveaux volontaires qui vont se mettre à travailler avec l'ICANN.

Il y a, dans les EPDP, seulement un petit nombre de personnes qui participent. Donc si nous pouvions trouver 20 ou 30 personnes actives pour l'ICANN, ce serait tout à fait utile. Donc nous voulons recruter plus de volontaires et de représentants et donc avoir une base de volontariat beaucoup plus solide.

Voilà, c'est ce que nous essayons d'effectuer et d'obtenir. Je vous redonne la parole, Justine.

JUSTINE CHEW:

Merci, Alan. Donc, Roberto, prenez la parole.

ROBERTO GAETANO : Je voulais vous parler de ces membres individuels, de ces ALS. Pourquoi avons-nous des membres individuels ? Même si ALAC est basé sur des ALS, nous avons un potentiel énorme qui existe avec des membres individuels, pas membres de structures At-Large, mais intéressés par l'ICANN et par éventuellement se joindre au développement de politique et au processus PDP. C'est la raison pour laquelle nous recherchons des membres individuels dans les RALO à mobiliser.

Et nous avons recommandé d'avoir ces membres individuels, dans quelques régions. En Amérique du Nord, en Europe, il y a déjà des membres individuels qui ont déjà des activités, et cela datait déjà d'avant la révision. Mais maintenant, à la suite de la révision d'At-Large, nous avons commencé véritablement, à rationaliser ce processus et à s'assurer que la plupart des régions aient des idées pour inclure ces membres individuels.

Donc nous avons 155 membres individuels à At-Large qui agissent en tant que volontaires, dans des groupes de travail, dans les structures. Donc c'est véritablement une forte contribution. Il y a 22 observateurs qui... C'est un petit peu compliqué donc je ne vais pas trop rentrer dans les détails de ces observateurs.

Mais, en tout cas, la mobilisation de ces membres individuels est, d'une certaine façon, plus facile, parce qu'ils se joignent à nous parce qu'ils ont déjà un intérêt pour une participation à l'ICANN, ils n'ont pas vraiment besoin d'être convaincus. Mais il y a un véritable potentiel qui

existe ici pour que l'ICANN soit mieux connu, pour avoir une envergure plus large.

Donc nous avons la possibilité que ces personnes se joignent à nos réunions, pas seulement aux IGF, mais aux réunions de l'ICANN.

Donc nous avons véritablement besoin de faire de la publicité, de promouvoir cela et d'expliquer ce qu'est l'ICANN.

Par ailleurs, nous devons mobiliser les personnes pour avoir un meilleur retour sur investissement. Nous devons donc créer une liste des compétences que nous avons de façon à ce que nous sachions les opportunités qui existent dans un groupe de travail, qui a besoin de quelqu'un capable de prendre la parole sur un certain thème, devant ou auprès des utilisateurs internet. Comme ça, nous savons comment augmenter l'efficacité de nos groupes. C'est comme cela.

Bien sûr, je suis à votre disposition si vous voulez me contacter ou si vous souhaitez recevoir des informations. N'hésitez pas à m'écrire.

JUSTINE CHEW:

Merci beaucoup, Roberto. Je vous demanderais d'être bref, c'est une séance de 60 minutes, nous sommes déjà légèrement en retard. Je vous remercie tous d'être venus, pour avoir fait des présentations, des commentaires. Comme je l'ai dit, c'est le début d'une conversation conjointe entre nos deux groupes. Et je vous promets que la prochaine fois, nous serons ravis de vous inviter à nouveau.

Merci à tous et bonne journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]